

06/2026



Se former en 2 ans en apprentissage Ecole / Entreprise

CAP : 24 semaines de 35h en centre de formation et 10 semaines de congés payés sur 2 ans

Formation possible sur un an après étude du dossier de candidature

Examen : CAP IMTB, diplôme de l'éducation nationale de niveau 3, examen ponctuel en fin de cycle (pas de validation partielle de bloc de compétence)

Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances pour effectuer la maintenance des bâtiments
- Exécuter des activités en lien avec le second œuvre du bâtiment
- Intervenir de manière préventive et corrective
- Rendre compte aux personnes habilitées
- Apprendre à respecter les règles d'hygiène et de sécurité

Pour

- Devenir salarié dans une entreprise du bâtiment intervenant dans le second œuvre
- Devenir responsable de l'entretien dans une structure
- Poursuivre ses études vers un BP, une MC ou en Bac Pro



Les + de la formation



- Formation par alternance école/entreprise
- Formation rémunérée avec un suivi individuel des apprentis en formation
- SST et R408 (échafaudage), Habilitation électrique
- Une équipe disponible et à l'écoute
- Un plateau technique et un réseau de professionnels ancré sur le territoire
- Aides diverses de la Région

CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments

Contenu de la formation

Enseignement professionnel 21h

- Communication et réparation
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Plâtrerie, plomberie, électricité, serrurerie, peinture, domotique...
- Chef d'œuvre

Enseignement général et scientifique 14h

Accompagnement personnalisé

Modalités pédagogiques

- Valorisation du vécu en entreprise
- Cours en présentiel dans des salles équipées de tableaux interactifs
- Plateau technique
- Salons professionnels
- Livret d'apprentissage

Statut

Apprenti ou stagiaire de la formation continue, financement individuel possible, éligible CPF

Frais de formation pris en charge par l'OPCO

Admission / prérequis

- Être âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3^{ème})
- En apprentissage : avoir un contrat avec un employeur, la convention CFA/employeur et l'accord de l'OPCO
- Entretien individuel avec le jeune et son responsable
- Accueil travailleurs handicapés (prendre contact avec le référent handicap de la MFR)
- De 4 à 15 élèves par classe

Modalités et délais d'accès

- Début du cycle de formation durant le mois de septembre, entrée permanente possible en 1^{ère} année.
- Confirmation d'inscription à la signature avec l'employeur (de 1 à 4 mois)

Hébergement / restauration possibles sur place (une partie de prise en charge possible OPCO)

RNCP 35696, Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, arrêté du 15/05/2021

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35696/>

MFR DE BOURGOUNAGUE - LAUZUN

